

Pétition

Réforme du Conseil fédérale



Refusé par la Session des jeunes par 59 voix contre 89

Année: 2009
Thème: Réforme du Conseil fédérale
Destinataire:
Type d'entrée: Pétition

Contenu:

Nous demandons au Conseil fédéral que la durée du mandat d'un-e conseiller-ère fédéral-e soit limitée à 8 ans.

En outre, la durée de la présidence de la Confédération est prolongée à deux ans, à condition que la présidente ou le président de la Confédération soit confirmé-e dans sa fonction par le Parlement au terme de la première année.

Justification:

Nous estimons qu'une limitation de la durée du mandat au Conseil fédéral assure un renouvellement régulier. Ainsi, davantage de politicien-nes auront la possibilité de se porter candidat-e pour un mandat en tant que conseiller-ère fédéral-e. Nous espérons également que par cette mesure, l'âge moyen des membres du Conseil fédéral sera abaissé et que les différentes régions linguistiques et géographiques seront mieux représentées. Enfin, de nouvelles idées entreront constamment au Conseil fédéral.

Le prolongement de la durée de la présidence de la Confédération permet d'assumer plus efficacement les tâches de représentation et de renforcer le réseau international. Ce prolongement est volontaire et doit être avalisé par le Parlement, afin de garantir la qualité de la représentation. La présidente ou le président de la Confédération pourra profiter des expériences acquises au cours de la première année et approfondir les relations diplomatiques. De cette façon, la personne qui assume le mandat de la présidence sera en mesure de mieux représenter le Conseil fédéral et par conséquent la Suisse à l'étranger.

Informations intéressantes sur le thème et Document

Etat et Succès:

Suivi par le forum non terminé